L'ouverture du dimanche nuit à l'assiduité scolaire

LE MONDE ECONOMIE | 24.06.2015 à 20h56 • Mis à jour le 24.06.2015 à 20h59 | Par Thibault Gajdos (chercheur au CNRS)



Ouverture d'un magasin le dimanche. BERTRAND GUAY / AFP

Mesure emblématique de la « loi Macron », l'extension de l'ouverture des commerces le dimanche est présentée par le ministre de l'économie comme une mesure de modernisation qui devrait, notamment, profiter aux étudiants. Le raisonnement est simple. Les étudiants ayant besoin de travailler pour financer leurs études pourront le faire le week-end, et ainsi être plus assidus à leurs cours en semaine. Ainsi, non seulement cette ouverture stimulerait l'activité économique, mais elle favoriserait également l'éducation et la formation des jeunes.

Et si c'était juste le contraire ? En effet, l'ouverture des commerces le dimanche offre de nouvelles possibilités aux jeunes durant le week-end, qu'il s'agisse de travailler dans un magasin ou d'y musarder. Mais, dans les deux cas, il se pourrait que le travail scolaire en pâtisse. Les Etats-Unis fournissent, en la matière, un laboratoire intéressant. L'Amérique puritaine a en effet longtemps contrôlé de manière très stricte les activités dominicales. Au XVII^e siècle, les Treize Colonies disposaient toutes de lois (les *Blue Laws*) imposant la fermeture des magasins le dimanche, qui ont perduré dans la plupart des Etats jusqu'au début du XX^e siècle. Depuis, ces lois ont été progressivement supprimées ou assouplies dans de nombreux Etats. La diversité des législations dans le temps et dans l'espace qui en résulte fait des Etats-Unis l'endroit idéal pour en analyser les conséquences sociales.

Lire aussi: Les chantiers ouverts depuis mai 2012 pour transformer le monde de l'entreprise (/politique/article/2015/06/15/les-chantiers-ouverts-depuis-mai-2012-pour-transformer-le-monde-de-lentreprise_4654341_823448.html)

Diminution de cinq semaines de la durée des études

Supposons que l'on veuille mesurer l'impact de l'autorisation du commerce le dimanche sur les résultats scolaires. Une méthode naïve consisterait à se pencher sur un Etat ayant supprimé les

Blue Laws et à comparer le niveau scolaire des jeunes avant et après cette réforme. Mais le résultat risquerait d'être trompeur. En effet, le niveau scolaire a pu évoluer sous l'influence d'autres facteurs qui n'ont rien à voir avec l'ouverture dominicale des commerces. L'astuce consiste donc à comparer l'évolution du niveau scolaire des jeunes dans les Etats ayant réformé les Blue Laws, avec celle du niveau scolaire des jeunes appartenant aux mêmes générations, mais habitant dans des Etats n'ayant pas encore renoncé à ces lois.

C'est précisément la méthode adoptée par Dara Lee, professeure à l'université du Missouri. Dans un article récent, « *The Impact of Repealing Sunday Closing Laws on Educational Attainment »* (« l'impact de l'abrogation des lois sur la fermeture du dimanche sur l'assiduité scolaire », publié dans *Journal of Human Resources* en 2013), elle a montré que l'ouverture des magasins le dimanche avait entraîné une diminution de cinq semaines de la durée moyenne des études, et une augmentation de 1,2 point de pourcentage de la probabilité d'abandonner les études avant la fin du lycée. L'ampleur des effets ainsi mis en évidence n'est pas négligeable. A titre de comparaison, ils sont du même ordre de grandeur (mais en sens inverse) que ceux de certaines réformes éducatives de grande ampleur, par exemple la construction d'une école supplémentaire pour 1 000 enfants en Indonésie.

Une nation de boutiquiers

Afin de mieux comprendre ces résultats, Dara Lee a analysé les conséquences de l'abrogation des Blue Laws sur l'activité des jeunes. Elle a ainsi établi que l'autorisation du travail dominical avait entraîné une augmentation du nombre d'étudiants ayant une activité salariée, mais n'avait pas affecté le nombre d'heures de travail des étudiants qui avaient déjà un emploi. En d'autres termes, il semble bien que la possibilité de travailler le dimanche ait essentiellement eu pour effet de distraire les élèves de leurs devoirs scolaires.

A la lumière de cette étude, on peut raisonnablement craindre que la loi Macron nuise à la qualité de l'éducation scolaire et universitaire des jeunes. Il est vrai qu'elle n'a pas précisément pour objectif le progrès des savoirs. Son véritable intitulé – « projet de loi pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques » – dit assez clairement ce qu'elle vise : une nation de boutiquiers.

Lire aussi : Sénat : comment la loi Macron a pris un sérieux virage libéral (/les-decodeurs/article/2015/05/12/senat-comment-la-loi-macron-a-pris-un-serieux-virage-liberal_4631725_4355770.html)